



AERO ETERNA SCHOOL

Tarifs préférentiels

Règlement en 1 fois

Formation tourisme	Frais d'inscription	Frais de scolarité P.1	Total
BTS 1e & 2e	100€	4 000€	4 100€
BTS Option alternant	100€	3 000€	3 100€
Bachelor	100€	5 000€	5 100€

Les règlements doivent se succéder à compter du premier paiement.

Tout paiement fait l'objet d'un reçu.

Modalités des frais d'inscription :

Le règlement s'effectue suite à un RDV de confirmation d'admission.

Il donne accès à l'accompagnement pour la recherche d'alternance/stage et vous garantit la présentation systématique de votre CV aux entreprises partenaires.

Aucun remboursement en cas de désistement ne sera envisagé.

Pour tout report d'inscription vous ne pourrez bénéficier ni d'un avoir, ni d'un remboursement.

Modalités de frais de scolarité :

Aucun remboursement en cas de désistement, de démission ou d'arrêt de votre scolarité ne sera envisagé.

Pour tout report d'inscription vous pourrez bénéficier d'un avoir.

Moyens de paiement accepté : chèques, espèces, virement.

Modalités de paiement échelonné par chèques :

Le chèque est remis au mois de octobre, daté à l'avant du jour de sa rédaction, à l'arrière du mois d'encaissement.

Nom+Prénom+Classe du bénéficiaire de la formation sont notés au verso de tous les chèques.

Tout chèque rejeté entraîne des frais bancaire de gestion.



AERO ETERNA SCHOOL

Tarifs préférentiels

Règlement en 3 fois

Formation tourisme	Frais d'inscription	P.3 Octobre, Novembre, Décembre	Total
BTS 1e & 2e	100€	3 x 1 500€	4 600€
BTS Option alternant	100€	3 x 1 100€	3 400€
Bachelor	100€	3 x 1 800€	5 500€

Les règlements doivent se succéder à compter du premier paiement. Première échéance : Octobre / Deuxième échéance : Novembre / Troisième échéance : Décembre.
Tout paiement fait l'objet d'un reçu.

Modalités des frais d'inscription :

Le règlement s'effectue suite à un RDV de confirmation d'admission.

Il donne accès à l'accompagnement pour la recherche d'alternance/stage et vous garantit la présentation systématique de votre CV aux entreprises partenaires.

Aucun remboursement en cas de désistement ne sera envisagé.

Pour tout report d'inscription vous ne pourrez bénéficier ni d'un avoir, ni d'un remboursement.

Modalités de frais de scolarité :

Aucun remboursement en cas de désistement, de démission ou d'arrêt de votre scolarité ne sera envisagé. Pour tout report d'inscription vous pourrez bénéficier d'un avoir.

Moyens de paiement accepté : chèques, espèces, virement.

Modalités de paiement échelonné par chèques :

Les 3 chèques sont remis au mois de septembre, chacun datés à l'avant du jour de leur rédaction, à l'arrière du mois d'encaissement.

Les 3 chèques sont présentés à la banque tous les 5 du mois.

Nom+Prénom+Classe du bénéficiaire de la formation sont notés au verso de tous les chèques.

Tout chèque rejeté entraîne des frais bancaire de gestion.



AERO ETERNA SCHOOL

Tarifs préférentiels

Règlement en 6 fois

Formation tourisme	Frais d'inscription	P.6 2023-2024 Octobre, Novembre, Décembre, Janvier, Février, Mars	Total
BTS 1e & 2e	100€	6 x 800€	4 900€
BTS Option alternant	100€	6 x 600€	3 700€
Bachelor	100€	6 x 950€	5 800€

Les règlements doivent se succéder à compter du premier paiement. Première échéance : Octobre / Deuxième échéance : Novembre / Troisième échéance : Décembre / Quatrième échéance : Janvier / Cinquième échéance : Février / Sixième échéance : Mars
Tout paiement fait l'objet d'un reçu.

Modalités des frais d'inscription :

Le règlement s'effectue suite à un RDV de confirmation d'admission.

Il donne accès à l'accompagnement pour la recherche d'alternance/stage et vous garantit la présentation systématique de votre CV aux entreprises partenaires.

Aucun remboursement en cas de désistement ne sera envisagé.

Pour tout report d'inscription vous ne pourrez bénéficier ni d'un avoir, ni d'un remboursement.

Modalités de frais de scolarité :

Aucun remboursement en cas de désistement, de démission ou d'arrêt de votre scolarité ne sera envisagé. Pour tout report d'inscription vous pourrez bénéficier d'un avoir.

Moyens de paiement accepté : chèques, espèces, virement.

Modalités de paiement échelonné par chèques :

Les 6 chèques sont remis au mois de septembre, chacun datés à l'avant du jour de leur rédaction, à l'arrière du mois d'encaissement.

Les 6 chèques sont présentés à la banque tous les 5 du mois.

Nom+Prénom+Classe du bénéficiaire de la formation sont notés au verso de tous les chèques.

Tout chèque rejeté entraîne des frais bancaires de gestion.